



RECU EN PREFECTURE

Le 01 octobre 2020

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20200914-D00613910-DE

EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 14 septembre 2020

Le Conseil Municipal, convoqué le 07 septembre 2020, s'est réuni à la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale du Doubs (CCIT)

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Étaient présents :

Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY, Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH, M. Sébastien COUDRY, M. Philippe CREMER, M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, M. Jean-Marc FAIVRE, Mme Sadia GHARET, M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY, M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Agnès MARTIN, Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Thierry PETAMENT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN, M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Claude VARET, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF

Secrétaire : M. Thierry PETAMENT

Absents : Mme Julie BOUCON, Mme Lorine GAGLILOLO

Procurations de vote : Mme Julie BOUCON donne pouvoir à Mme Laurence MULOT

OBJET : Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) - Création et désignation des membres

Délibération n° 2020/006139

Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) Création et désignation des membres

Rapporteur : Mme Anne VIGNOT, Maire

L'article L.1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) a prévu la création, dans les Communes de plus de 10 000 habitants, d'une Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) pour l'ensemble des services publics confiés à un tiers par convention de délégation de service public (DSP) ou exploités en régie dotée de l'autonomie financière.

Cette commission a pour objet de faciliter la participation des habitants et des usagers à la vie des services publics locaux.

I. Fonctionnement de la CCSPL

La CCSPL est, entre autres, chargée d'examiner chaque année, sur le rapport de son président :

- les rapports, mentionnés à l'article L.1411-3 du CGCT, établis par les délégataires de service public.
- le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable, sur les services assainissement et sur les services de collecte, d'évaluation et de traitement des ordures ménagères.
- le bilan d'activité des services exploités en régie dotée de l'autonomie financière.

La CCSPL est également consultée pour avis par le Conseil Municipal sur tout projet de CCC, de création d'une régie dotée de l'autonomie financière et de projet de partenariat.

II. Composition de la CCSPL

La CCSPL est présidée par la Maire ou son représentant.

Elle comprend des membres de l'organe délibérant et des représentants d'associations locales nommés par l'organe délibérant.

En fonction de l'ordre du jour, la CCSPL peut, sur proposition du son président, inviter à participer à ses travaux, avec voix consultative, toute personne dont l'audition lui paraît utile.

Dans ce cadre, il est proposé que la CCSPL de la Ville de Besançon soit composée de 17 membres :

- la Maire ou son représentant (désigné par arrêté),
- 8 représentants de la Ville de Besançon,
- 8 représentants d'associations locales.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- crée la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) de la Ville de Besançon et fixe le nombre de ses membres,
- désigne les 8 représentants de la Ville de Besançon et les 8 représentants d'associations locales à la CCSPL :

8 représentants Ville	8 représentants d'associations d'usagers
Abdel GHEZALI	Agir Solidarité Franche-Comté : Michel JOURNEAUX
Anthony POULIN	Consommation, Logement et Cadre de Vie (CLCV) : Danielle LEROY-ABOUDA
Carine MICHEL	Confédération Nationale du Logement : Alain GENOT
Jean-Emmanuel LAFARGE	Association Crématisse de Besançon : Gérard ALEXANDRE
Elise AEBISCHER	Groupement des Bailleurs Sociaux du Doubs : Hervé CONSTANTIN
Sébastien COUDRY	Association des Paralysés de France (APF) : M. Bernard AVON
Jean-Marc FAIVRE	UFC Que Choisir : Jean-Pierre COURTEJAIRE
Agnès MARTIN	UDAF : Jean-Marie DELACHAUX

Pour extrait conforme
La Maire,



Anne VIGNOT

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 54

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0